

2013

Rapport annuel



Centre européen pour les langues vivantes
**Pour l'excellence dans
l'éducation aux langues**

Table des matières

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | Le CELV : pour l'excellence dans l'éducation aux langues | 3 |
| 2. | Résumé pour 2013 | 5 |
| 3. | Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle | 7 |
| 4. | Le CELV dans les Etats membres | 11 |
| 4.1 | Contacts nationaux du CELV | 11 |
| 4.2 | Services de formation et conseil du CELV pour les Etats membres | 13 |
| 4.3 | La Journée européenne des langues | 13 |
| 4.4 | Exemple illustrant l'impact des travaux du CELV en France | 15 |
| 4.5 | Exemple illustrant l'impact des travaux du CELV aux Pays-Bas | 16 |
| 4.6 | Le CELV en Autriche | 17 |
| 4.7 | QualiROM | 18 |
| 5. | Coopération | 19 |
| 5.1 | Conseil de l'Europe | 19 |
| 5.2 | Commission européenne | 21 |
| 5.3 | Autres partenaires | 22 |
| 6. | Budget et la dotation en personnel | 23 |
| 7. | Chiffres concernant l'année 2013 | 25 |
| 8. | Projets au sein du programme 2012-15 | 28 |
| 9. | Adresses utiles | 31 |

Le rapport dans son intégralité, annexes comprises, se trouve sur le site suivant :
<http://govboard.ecml.at>

Annexe 1 – Budget des dépenses

Annexe 2 – Décisions statutaires

Annexe 3 – Liste des publications du CELV distribuées

Annexe 4 – Calendrier des activités

Annexe 5 – Liste des membres du Comité de direction

Annexe 6 – Liste des projets du programme à moyen terme 2012-2015 du CELV

Annexe 7 – Compte rendu annuel des consultants complété par des données issues de l'évaluation du programme

1.

Le CELV : pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) à Graz, Autriche, est un accord partiel élargi du Conseil de l'Europe, créé en 1994 afin d'apporter une réponse pratique aux besoins exprimés par les Etats membres : le renforcement de la coopération dans le domaine de l'éducation aux langues et le respect de la diversité culturelle et linguistique en Europe. 33¹ Etats sont membres de l'Accord partiel en 2013.

La mission du CELV est de soutenir ses Etats membres dans la mise en œuvre de leurs politiques d'éducation aux langues en tenant compte, entre autres, des recommandations du Conseil de l'Europe. Le Centre accomplit cette mission en promouvant les approches innovantes et en diffusant les bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes. Ce faisant, il traite de questions directement liées à une éducation de bonne qualité, comme condition

essentielle à la cohésion sociale, au dialogue interculturel et à la citoyenneté démocratique.

Les projets et les activités de chacun des volets abordent les questions clés auxquelles sont confrontés les Etats : assurer la formation professionnelle, établir un réseau international continu et promouvoir la qualité dans les domaines concernés auprès de groupes spécifiés. Dans une approche dite bottom-up, consistant à travailler avec des professionnels à l'échelle locale, le Centre agit comme un catalyseur en matière d'innovation, cherchant à aider les Etats membres à améliorer leurs pratiques. Au cours de la durée de vie d'un projet ou d'une activité donnée de 100 à 200 professionnels peuvent être impliqués.

Selon les dispositions définies par un mémorandum d'accord conclu entre l'Autriche et le Conseil de l'Europe, les autorités du pays hôte couvrent les coûts du Centre liés au siège de Graz et à son fonctionnement, c'est-à-dire les frais de loyer pour les locaux occupés et pour l'infrastructure. En 2013, l'Autriche a investi 373 000 euros dans le CELV, en plus de sa contribution au budget du Centre en tant que partie contractante de l'Accord partiel. Cette somme est gérée par l'Association autrichienne du CELV.

¹ Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Islande, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République tchèque, Roumanie, République slovaque, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, « l'ex-République yougoslave de Macédoine ».



Les autres Etats membres de l'Accord partiel élargi bénéficient de ce financement, leurs contributions au budget du Centre étant réservées au financement du programme du CELV et à son fonctionnement à travers les ressources nécessaires en personnel.

Le travail du Centre se place dans le contexte international de l'éducation aux langues. Il tient compte des principaux rapports, recommandations, enquêtes et initiatives récentes relatives à ce domaine et s'y reflètent, par exemple : la Recommandation du Comité des Ministres (2012) 13 aux Etats membres visant à assurer une éducation de qualité, le projet de recommandation de l'Assemblée parlementaire sur les tests d'intégration, l'enquête de la Commission européenne sur les compétences linguistiques SurveyLang (2012), le rapport final du Réseau des universités européennes sur le multilinguisme (EUNoM)

« Mondialisation, modernité et langues : nouvelles perspectives pour les langues dans l'éducation » (2012), l'étude « Language Rich Europe », « Tendances en matière de politiques et de pratiques en faveur du multilinguisme en Europe » (2013), le rapport du Baromètre, les Européens et leur rapport sur les langues (2012), les données mondiales de l'UNESCO relatives à l'éducation (2013) et les données clés d'Eurydice sur l'éducation aux langues à l'école en Europe (2012).

2.

Résumé pour 2013

L'année 2013 a commencé de manière très positive pour le CELV avec le Danemark devenant son 32^e Etat membre. Depuis l'adhésion du Danemark au 1^{er} janvier, annoncée par le Ministère danois de l'Education et de l'Enfance, tous les pays nordiques et baltes sont désormais membres de l'Accord partiel. Le Centre s'est à nouveau élargi en juillet, avec l'annonce par Žarko Obradović, ministre des Sciences de l'Education et du Développement technologique, de l'adhésion de la Serbie au CELV.

Près de 1000 professionnels de l'éducation aux langues ont été formés au cours de l'année dans le cadre d'activités directement financées par le CELV. Malgré les pressions financières, le Centre est parvenu à élargir le champ de ses activités et son offre de services aux Etats membres en 2013.

4 nouveaux projets (d'une durée de 2-3 ans) ont été lancés en 2013 dans le cadre du programme du CELV *Apprendre par les langues*. Ils mettent l'accent sur l'éducation pré-primaire, l'éducation aux langues des migrants au sein des communautés, l'implication des parents dans l'éducation plurilingue et interculturelle, ainsi que la promotion et la mise en œuvre des réalisations du CELV au sein des programmes nationaux. Le Centre a également abordé le groupe cible des apprenants sourds par le biais du projet Pro-Sign qui a coordonné avec succès une conférence et un atelier de formation relatifs à l'utilisation des langues des signes à des fins professionnelles auxquels ont pris part plus de 70 participants.

L'offre du Centre pour des activités de formation et de conseil aux Etats membres a continué d'augmenter en 2013, avec le lancement de deux nouveaux domaines d'expertise du CELV : « Qualité de l'éducation aux langues pour les migrants adultes » et « Développement des compétences plurilingues et interculturelles ». 112 professionnels en langues et 6 pays ont bénéficié d'ateliers nationaux de formation et de conseil en 2013. La demande pour ce type d'activités pour 2014 a déjà largement dépassé les attentes.

Suite à des négociations en cours avec la Commission européenne, un accord formel de coopération intitulé « Méthodologies innovantes et évaluation de l'apprentissage des langues » a été signé en mai. L'accord porte sur deux domaines clés de l'éducation aux langues : utiliser efficacement les TIC dans l'éducation aux langues et relier les

examens de langue d'une manière valide et fiable aux niveaux de référence européens communs de compétence linguistique (un standard mondial dans l'éducation aux langues élaboré par le Conseil de l'Europe). Sur une période de 12 mois, le CELV proposera une série de 16 ateliers nationaux impliquant près de 300 professionnels en langue dans les Etats membres de CELV et l'Union européenne. Au cours de 2013, 140 professionnels en langues dans 7 pays ont été formés dans ces deux domaines. Compte tenu des réactions très positives recueillies suite aux ateliers à ce jour, l'action a permis au Centre de renforcer son profil au niveau national.

Un nouveau format de coopération a également été lancé en mars par la signature d'un accord avec l'Université linguistique d'Etat de Moscou. La coopération porte spécifiquement sur deux projets du Centre. Tout en permettant d'élargir l'audience du Centre et de créer des synergies pour le travail des deux parties, l'accord a permis d'apporter des fonds supplémentaires au programme du Centre.

La Journée européenne des langues a également continué à prendre de l'ampleur en 2013, avec une multitude de nouvelles activités proposées aux apprenants en langue. Coordonné conjointement par l'Unité des politiques linguistiques et le Centre, le site dédié à la JEL a reçu plus de 1,5 millions de visites (soit une augmentation de 30% par rapport à 2012) et est maintenant disponible en 25 langues. Le 26 septembre, un festival des langues a été coordonné par le Centre sur l'île sur la rivière Mur à Graz. Il s'est révélé un franc succès avec près de 1500 visiteurs. L'événement a également permis une transition en douceur pour le poste de Directeur exécutif avec la prise de fonction de Sarah Breslin prenant le relai de Waldemar Martyniuk.



Comme lors des années précédentes, le CELV a coopéré activement avec la société civile par le biais du Forum pour le réseau professionnel, composé de 13 associations et institutions internationales qui partagent des valeurs communes et une expertise en matière d'éducation aux langues et d'évaluation.

La participation du CELV au projet « Qualité de l'éducation en romani pour l'Europe » (QualiROM), cofinancé par la Commission européenne et impliquant des partenaires venus d'Autriche, de République tchèque, de Finlande, de Slovaquie et de Serbie, est arrivé à son terme en 2013. Le projet a produit des modules destinés à la formation d'enseignants et 33 ensembles de matériel pédagogique en ligne pour différents dialectes du romani. Il s'agit là de la plus grande ressource du genre, appelée à avoir un impact significatif sur l'enseignement du romani.

3.

Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle



Le programme *Apprendre par les langues*, lancé en 2012, vise à développer des approches inclusives, plurilingues et interculturelles en matière d'éducation. L'apprenant, ses besoins et sa perspective se situent au cœur du programme. En mettant l'accent sur le droit de l'apprenant à une éducation aux langues de bonne qualité, le programme s'appuie sur les travaux antérieurs du Centre, élargissant le champ de ses activités pour aller au-delà

de la classe de langue étrangère et inclure toutes les compétences linguistiques et les besoins de tous les groupes d'apprenants. Les projets faisant partie du programme visent également à promouvoir des approches pour valoriser les langues et les cultures de tous les apprenants afin de leur permettre de bien s'intégrer au sein des communautés et des sociétés d'apprentissage.



LACS ECML @LACSECML May 24
Workshop discussing collaborations across teacher associations in a hot and sunny Graz @ECMLCELV @FIPLV #lacs2014
pic.twitter.com/TKooe38lp

Reply Retweeted Favorite

Flag media

En 2013, 15 projets d'éducation aux langues ont été actifs au sein du programme, parallèlement à 4 domaines de formation et de conseil pour répondre de manière ciblée et bilatérale aux besoins des Etats membres du CELV et liés aux domaines d'expertise du CELV.

5 nouveaux projets ont été introduits au programme en 2013 :

- « Portfolio européen pour les enseignants du pré-élémentaire en formation initiale » (Pré-élémentaire)
- « Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère » (EMILE)
- « Approche communautaire à l'éducation des migrants » (Co-construire l'éducation des migrants)
- « Publications du CELV pour l'usage pratique dans l'éducation plurilingue et interculturelle » (PIU)
- « Implication des parents dans l'apprentissage et l'éducation plurilingue et interculturelle » (Parents)

Une des principales caractéristiques du programme *Apprendre par les langues* est d'élargir la portée des travaux du CELV en ciblant de nouveaux groupes représentant des acteurs importants dans l'éducation tels que les enseignants en milieu pré-scolaire, les parents, les associations de parents et les associations de langues d'une communauté.

Décembre 2013 a également marqué le terme de quatre des projets sur 2 ans du programme

- « Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire » (Language descriptors)
- « Les langues dans la qualité des entreprises » (LINCQ)
- « Compétences plurilingues et interculturelles : descripteurs et matériaux didactiques » (CARAP réseaux nationaux)
- « Utilisation des ressources ouvertes en ligne pour l'apprentissage des langues » (MoreDOTS)





Pour ce qui est du projet Language descriptors, l'équipe s'est concentrée sur les enfants dont la langue maternelle n'est pas la langue de scolarisation. L'objectif est de préciser les exigences linguistiques pour les jeunes apprenants dans les classes où la langue d'enseignement n'est pas leur langue maternelle. Le projet a mis au point des ensembles de descripteurs, liés aux niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues, en 6 langues ciblant les apprenants migrants en classe d'histoire / d'instruction civique et de mathématiques. Les descripteurs pourraient être appliqués plus largement à d'autres disciplines de manière à aider les enfants qui en ont besoin à développer les compétences linguistiques nécessaires pour réussir leur apprentissage dans les différentes disciplines.

Le projet LINCQ a examiné les possibilités existant pour les entreprises et leurs employés pour promouvoir des approches informelles à l'évaluation et l'apprentissage des langues. Il a cherché à sensibiliser les employeurs aux différentes ressources disponibles pour l'apprentissage et l'évaluation des langues. Le projet a mis au point un ensemble de directives permettant de mieux tenir compte de l'expertise en langues dans les chartes d'assurance qualité des entreprises.

Deux des projets sur 4 ans illustrent clairement l'objectif global du programme qui est de contribuer à une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle : « Programmes de mobilité pour un apprentissage plurilingue et interculturel durable » (PluriMobil) et « Curricula plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire » (PlurCur).

Le projet PlurCur, grâce à son impressionnant réseau de 13 écoles réparties sur 7 pays différents, a mené des expériences pilotes à l'échelle des établissements, tels que l'initiation et sensibilisation aux langues dans toutes les classes de langues, y compris la classe de langue de scolarisation.

Le projet PluriMobil a développé des approches plurilingues et interculturelles pour les enseignants responsables des programmes de mobilité et les apprenants qui y participent. Pour contribuer à la mise en œuvre, du matériel pédagogique fondé sur les bonnes pratiques dans ce domaine a été mis à disposition et réparti en fonction des groupes d'âge et niveaux d'enseignement. Les activités développées pour chaque niveau d'enseignement et type d'école sont variées, attrayantes et pédagogiquement valides. Elles favorisent le développement linguistique des apprenants et améliorent leurs compétences interculturelles. Un atelier de formation régional tenu au mois d'août à St-Gall (Suisse) a réuni 65 formateurs d'enseignants et enseignants des collèges, avec pour objectif de sensibiliser les enseignants et les enseignants en formation à l'intégration des compétences linguistiques et interculturelles afin de favoriser l'organisation de programmes d'échanges et de mobilité.

Language for Work
Developing migrants' language competences at work

Home Resource Centre Resource Centre Community News Admin Host en fr

Community

- Add a resource
- Online application for membership
- Member directory
- Conference notes
- Forum

Welcome to the Language for Work community

ADD A NEW RESOURCE

READ AND ADD NEWS

SEE NETWORK MEMBER PROFILES

PLEASE REGISTER
Register first to access the resources. It's free and only takes a moment. [Click here to register.](#)

Already registered? **PLEASE LOGIN** [here.](#)

Registration helps us to ensure the website meets your needs.

Why a Language for Work network?

Language for Work is a European learning network for an emerging field: work-related language learning for adult migrants and ethnic minorities.

Europe offers a rich diversity of approaches to learning, labour market structures and policies. The Language for Work network helps practitioners, researchers, employers, trade unions and policy makers and others to benefit from this diversity.

Join the network to learn more about what is happening in different European countries, to share news and expertise, collaborate on projects and, together, to help shape future developments.

Join the network

The network is open to anyone with an interest in language for work. As a network member you can:

- [Add news here](#) (not yet available)
- [Add resources here](#)
- [Comment on news and resources](#) (not yet available)

4.

Le CELV dans les Etats membres

4.1 Contacts nationaux du CELV

La prise de décisions relatives au Centre s'opère principalement par l'intermédiaire de 3 instances dans ses Etats membres : le Comité de direction, organe exécutif du Centre, les Points de contact nationaux, responsables de la diffusion de l'information sur le CELV à un niveau national, et les Autorités nationales de nomination, responsable de la sélection des participants aux activités du Centre.



Ces fonctions constituent le maillon essentiel entre le Centre et les instances nationales, à différents niveaux opérationnels. Pour qu'un état puisse bénéficier au maximum de son adhésion à l'Accord partiel, il est important que ses représentants nationaux soient étroitement en contact avec les principaux réseaux d'experts et puissent servir de relais entre les décideurs, la communauté d'experts de leur pays et le CELV.

En 2013, après une période de fluctuation dans la composition de l'Accord partiel, les membres du Comité de direction ont élaboré des mesures stratégiques visant à renforcer le CELV en tant qu'institution et à assurer son adéquation aux besoins des Etats membres. Un ensemble de recommandations sera présenté au Comité de direction lors de sa réunion de mars 2014. Elles mettent l'accent sur les points suivants :

- A) La consolidation des adhésions
- B) Le renforcement de la visibilité du Centre
- C) La consolidation des financements
- D) Le développement de partenariats

Il est prévu que ces recommandations servent de cadre à l'élaboration du programme 2016-2019 du Centre. Pour commencer à élaborer les grandes lignes de l'appel à contributions du CELV pour le prochain programme, les représentants nationaux au

Comité de direction du Centre ont été invités, en décembre, à consulter leurs autorités et les parties prenantes nationales et à faire part des priorités nationales de leur pays en matière d'éducation aux langues. Ces dernières constitueront la base pour préparer l'appel.

En 2013, les Points de contact nationaux du CELV ont été invités à donner des exemples de diffusion du programme antérieur du Centre dans leur pays. Les réponses recueillies illustrent des approches communes quant à la promotion et la mise en œuvre des travaux du CELV au niveau national, telles que :

- travailler en étroite collaboration avec les associations nationales d'enseignants et autres réseaux nationaux, en mettant l'accent sur les projets et les développements relatifs aux travaux du CELV ;
 - saisir l'opportunité de la Journée européenne des langues pour présenter les publications et les approches du CELV ;
 - encourager la mise en œuvre des résultats par des exemples concrets et des guides pratiques pour accompagner, étape par étape, l'introduction et la mise en place des approches ou des instruments du CELV dans un contexte national ;
 - lancer des versions des projets du CELV adaptées au contexte national ;
 - intégrer les instruments du CELV directement aux programmes de formation des enseignants, par exemple le Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale (PEPEFL) ;
 - faire appel à l'expertise du CELV pour des priorités spécifiques (tels que l'élaboration ou la mise en œuvre d'un Portfolio européen des langues) ;
 - s'inspirer des publications du CELV pour développer des chartes d'assurance qualité au niveau national ;
 - utiliser des descripteurs pédagogiques élaborés par le CELV dans le cadre de réformes nationales ;
 - harmoniser les politiques d'enseignement et d'apprentissage nationales avec les politiques linguistiques du Conseil de l'Europe (programmes du CELV).
- Il est également prévu d'impliquer davantage les Points de contact nationaux et les Autorités nationales de nomination dans l'élaboration du prochain programme du Centre par le biais d'un atelier conjoint en mai 2014.

4.2 Services de formation et conseil du CELV pour les Etats membres

L'offre du CELV en matière de formation et de conseil dans les Etats membres constitue un format d'activités souple visant à apporter aux Etats membres une assistance directe et ciblée. Créées en 2012 comme une expérience pilote, les activités de formation et de conseil visent aussi à mettre en évidence les domaines d'expertise du Centre. Plus de poids a été accordée à cette initiative par la signature de l'accord de coopération avec la Commission européenne en mai 2013 (voir section 5.2). Cela a permis au Centre de proposer un nombre important d'ateliers adaptés aux contextes et besoins particuliers des Etats dans les domaines tels que les TIC et « Relier les examens de langues aux niveaux de référence européens communs de maîtrise de la langue ».

En comptant les activités cofinancées par l'Union européenne, le Centre a formé un total de 308 participants dans le cadre de 13 ateliers répartis sur 11 pays différents, dans les domaines suivants :

- « Soutien aux réseaux locaux d'utilisateurs de Portfolio européen des langues à travers une plate-forme électronique » (E-ELP)
- « L'assurance qualité dans l'éducation aux langues et à la citoyenneté destinée aux migrants adultes »
- « Compétences plurilingues et interculturelles : descripteurs et matériaux didactiques » (CARAP)
- « L'utilisation des TIC à l'appui de l'enseignement et l'apprentissage des langues » (ICT-REV) - cofinancé par la Commission européenne
- « Relier les examens de langues aux niveaux européens communs de référence pour les compétences linguistiques » (RELANG) - co-financé par la Commission européenne

4.3 La Journée européenne des langues

La Journée européenne des langues 2013 a été célébrée dans plus de 50 pays avec 625 événements enregistrés au calendrier en ligne des événements JEL www.coe.int/edl. L'Autriche a confirmé sa position en tant que pays où la Journée est la plus populaire, avec plus de 100 événements, suivie par la France avec 75. Il est toutefois probable que ces chiffres soient plutôt de l'ordre des milliers que des centaines, avec une multitude d'activités créatives et innovantes ayant lieu à travers le continent autour du 26 septembre. En grande partie grâce à des institutions culturelles, des événements JEL ont eu lieu cette année sur les 5 continents. Le prix de « L'activité la plus innovante » de l'édition 2013, élue par plus de 1 000 voix, a été attribué à l'école primaire Grabrik, Croatie, avec son activité « Kermesse des langues ».



L'événement comprenait une série de jeux et d'activités liées aux langues s'étalant sur toute une semaine. Une vaste palette d'événements, aux titres parfois insolites, ont eu lieu autour de la Journée, tels que *'Paysages linguistiques'*, *'Journée du Strudel pour la Journée des langues'*, *'Transpoésie'*, et le *'concours de chant Allensbankvision'*.

'langues', *'Transpoésie'*, et le *'concours de chant Allensbankvision'*.

Dans une déclaration du Conseil de l'Europe à cette occasion, Ólöf Ólafsdóttir, Directrice de la citoyenneté démocratique et de la participation (aujourd'hui à la retraite), décrivait la journée comme « l'occasion de fêter toutes les langues présentes en Europe, y compris celles d'origines non européennes qui sont quotidiennement employées sur tout le continent. Avec quelque 225 langues indigènes en Europe et 6 000 à 7 000 langues parlées dans le monde, la Journée nous rappelle les nombreux avantages liés à l'apprentissage des langues, qui permet notamment de continuer à développer les compétences cognitives, de briser les barrières culturelles et d'ouvrir la voie à de nouvelles amitiés et opportunités professionnelles ».

Androulla Vassiliou, Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, a également déclaré que : « La Journée européenne des langues est le jour où nous célébrons la diversité linguistique de l'Europe et les avantages de l'éducation aux langues. Nous encourageons les deux parce que la diversité linguistique est un élément fondamental de notre identité culturelle européenne - et la capacité de parler des langues différentes est un passeport pour une multitude de possibilités ».

Le succès de la Journée a également été reflété par les ONG, les écoles et les personnes qui proposent d'assumer le rôle de relais nationaux dans les pays où cette fonction avait été laissée vacante comme la Hongrie, les Pays-Bas, la Turquie et le Royaume-Uni. Le réseau des Relais nationaux JEL a une nouvelle fois joué un rôle essentiel dans la diffusion de matériel promotionnel JEL du Conseil de l'Europe (pour la seule Suède, le relais a répondu à plus de 300 demandes de documents).

DAS SPRACHENNETZWERK GRAZ LÄDT ZUM
SPRACHENFEST AUF DER MURINSEL

Europäischer Tag der Sprachen
26. Sept. 2013
9h30 - 18h

- Sprachenworkshops für Kinder
- Minisprachkurse für Kinder und Erwachsene
- Theater, Musik, etc.
- Spiele und Gewinnspiele

<http://edl.ecml.at>

4.4 Exemple illustrant l'impact des travaux du CELV en France

Le rapport « La contribution française aux travaux du CELV de Graz »² rédigé par le Ministère français de la Culture en 2012, relatif à la participation de la France à l'Accord partiel du CELV, a été présenté lors d'une conférence organisée par la Délégation générale à la langue française et aux langues de France les 7-9 février 2013. L'événement « Ressources pour des démarches innovantes - Le Centre européen pour les langues vivantes de Graz » a eu lieu dans le cadre d'Expolangues à Paris.

Le rapport constitue un exemple significatif d'un Etat membre examinant l'impact qu'a eu le travail du CELV au niveau national. Dans ce document, Xavier North, Délégué général à la langue française et aux langues de France, décrit le Centre comme un « véritable laboratoire pour la didactique des langues » visant à « promouvoir une éducation aux langues de qualité ». La France est l'un des huit membres fondateurs du CELV. Avec ses 59 coordonnateurs ou animateurs de projets / d'activités (données jusqu'en 2012) elle a fourni aux différents programmes du CELV plus d'experts que tout autre pays. Cette contribution a eu de profondes répercussions sur le travail du Centre. En particulier dans les domaines relatifs au plurilinguisme et aux aspects interculturels de l'éducation aux langues, l'influence des idées initiées dans des contextes français a été d'une grande importance. L'influence a par ailleurs été réciproque : les possibilités proposées par le CELV concernant des initiatives à développer et à étendre à un environnement international ont permis d'enrichir ces initiatives en tenant compte d'une expertise additionnelle et les adaptant à un large éventail de contextes. Par exemple, les décisions d'intégrer les niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) comme objectifs pour l'apprentissage des langues au baccalauréat et d'encourager l'utilisation de Portfolio européen des langues aux niveaux primaire et secondaire impliquent d'avoir recours à une expertise et de mettre en place la formation nécessaire pour l'utilisation de ces instruments. Le CELV dispose d'un éventail de publications et offre un service de formation et de conseil relatifs à ces domaines³. Dans une enquête de suivi menée en début 2013 par Frank Heyworth, consultant à l'évaluation du CELV, plusieurs répondants à un questionnaire informel avaient noté que l'impact des projets du CELV était plus important lorsque ces derniers étaient directement liés aux développements politiques majeurs du Conseil de l'Europe à Strasbourg comme le CECR et / ou aux projets de l'Union européenne.



² La contribution française aux travaux du CELV de Graz - Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 2012

³ Relier les examens de langues au Cadre européen commun de référence pour les langues: apprendre, enseigner, évaluer (CECR) - Points essentiels du manuel, 2011, Noijons, José et al.

Parcours d'évaluation, d'apprentissage et d'enseignement à travers le CECR, 2011, Piccardo, Enrica, Berchoud, Marie et al.

Préparer les enseignants à l'utilisation du Portfolio européen des langues - arguments, matériels et ressources, 2007, Little, David / Hodel, Hans-Peter / Kohonen, Viljo / Meijer, Dick / Perclová, Radka

Utiliser le site du Portfolio européen des langues <http://elp.ecml.at>, Nezbeda, Margarete et al.

Apprendre par les langues : promouvoir une éducation inclusive, plurilingue et interculturelle Programme 2012-2015, CELV 2012

4.5

Exemple illustrant l'impact des travaux du CELV aux Pays-Bas

Les projets dans le cadre du programme (2008-2011) *Valoriser les professionnels en langues* ont abouti à 21 publications. En 2013, 12 des publications ont été examinées par un comité d'experts néerlandais en vue de leur application dans le système éducatif aux Pays-Bas.

Le succès et l'impact du travail du CELV dépendent, d'une part, de la qualité et de l'utilité des publications et, d'autre part, de la manière dont chacun des pays organise de manière constructive leur médiation et leur diffusion. Aux Pays-Bas a été mis en place un système où les publications sont examinées par un expert du domaine concerné; l'examen consiste à évaluer le contenu et l'intérêt de la publication, suivi d'une évaluation de son applicabilité aux contextes néerlandais et précisant les situations pédagogiques les plus indiquées. Les experts émettent également des suggestions spécifiques quant à la diffusion. Cette approche de l'évaluation des publications permet une diffusion sans doute plus efficace qu'une communication générale, moins ciblée, de l'ensemble des productions d'un programme de quatre ans. L'examen a révélé que certaines des publications étaient perçues comme source d'informations et matière à réflexion, tandis que d'autres étaient considérées comme pouvant avoir une application pratique immédiate - et occasionnellement comme correspondant moins directement aux besoins spécifiques des Pays-Bas. Des thèmes tels que l'application de l'Enseignement de matières par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE), le Portfolio européen des langues, les évaluations des compétences linguistiques universitaires basées sur la réalisation de tâches, les approches plurilingues de l'enseignement, ont été considérés comme ayant un intérêt plus général, venant étayer des travaux déjà entrepris aux Pays-Bas.

L'une des difficultés pour évaluer l'impact du travail du CELV est le fait que les modifications relatives à l'éducation constituent un processus à long terme; il faut en effet un temps considérable pour que les initiatives introduites en 2011 puissent être institutionnalisées et appliquées concrètement au contexte scolaire. Toutefois, l'approche adoptée par les Pays-Bas qui consiste à s'assurer que chacune des publications soit liée à une politique ciblée pour sa diffusion et son application est essentielle pour favoriser leur mise en œuvre. Les commentaires reflètent comment le travail du CELV, dans les domaines tels que le perfectionnement des enseignants, l'éducation plurilingue et les compétences interculturelles, peut constituer une valeur ajoutée significative pour les Pays-Bas.

4.6 Le CELV en Autriche

L'Association autrichienne du CELV (Verein EFSZ in Österreich) joue un rôle important en agissant comme une interface entre le Centre et les organismes locaux, nationaux et régionaux. Dans le cadre de cette fonction, l'Association autrichienne organise des initiatives et facilite les synergies entre le CELV et la région. Elle soutient les événements destinés à un public local ou régional élargi intéressé et s'efforce de faciliter la diffusion des résultats des projets du CELV dans la région.

L'Association a en outre invité toutes les institutions de Graz travaillant dans le domaine des langues à se rassembler au sein du Sprachennetzwerk Graz (le Réseau linguistique de Graz). Ce dernier constitue une plate-forme pour la construction et le renforcement des synergies et l'échange d'informations avec, au cœur du réseau, le Centre européen pour les langues vivantes. Au-delà de l'objectif général de promotion du plurilinguisme, le Réseau a pour but de rendre les compétences des institutions siégeant à Graz plus visibles au niveau national et européen, et de souligner la spécificité de la ville comme lieu d'expertise dans le domaine des langues. Le 26 septembre, tous les partenaires du réseau ont célébré la Journée européenne des langues avec le grand public sur l'île sur la rivière Mur (Murinsel) à Graz. L'événement s'adressait à un public plus large et non-averti et visait à inciter tout un chacun à s'intéresser aux langues - et

avait pour devise « Parle-moi ». Près de 1500 visiteurs se sont rendus sur l'île pour participer à ce qui s'est révélé être un franc succès, largement couvert par les médias locaux.

Dans le cadre de l'initiative CONTEXT, « Connecter les experts en éducation tertiaire », l'Association autrichienne vise à promouvoir des projets du CELV au niveau régional, en plus des activités nationales du Centre autrichien de compétence linguistique (Österreichisches Sprachen-Kompetenz-Zentrum), par ailleurs Point de contact national du CELV. En 2013, l'initiative CONTEXT a été étendue au niveau national pour promouvoir le projet du CELV « Utiliser les ressources en ligne pour développer des compétences d'enseignement en ligne » (MoreDOTS) (12 événements).

Pour accroître la visibilité du Centre et assoir sa réputation en tant que point de rencontre international, un atelier Pestalozzi autrichien « La langue des signes dans la classe européenne » et un séminaire post-conflit du Conseil de l'Europe ont eu lieu au Centre de Graz.



4.7

QualiROM



Le projet QualiROM (Qualité de l'éducation en romani pour l'Europe), qui portait sur l'amélioration des niveaux d'alphabétisation en romani, est arrivé à terme en novembre 2013. Le projet, cofinancé par la Commission européenne, a été coordonné par un consortium comprenant le CELV et dirigé par l'Unité de recherche plurilingue de l'Université Karl Franz, Graz. QualiROM a piloté le Cadre curriculaire pour le romani (CFR), élaboré par l'Unité des politiques linguistiques du Conseil de l'Europe en coopération avec le Forum Européen

pour les Roms et Gens du voyage, en assurant la formation de professeurs de romani, en produisant du matériel pédagogique adapté à différents contextes éducatifs et en utilisant ce matériel en cours de romani.

Les matériels pédagogiques élaborés dans le cadre du projet représentent la plus grande ressource pour l'enseignement et l'apprentissage du romani sur la base de normes européennes, comprenant 39 jeux de documents (quelque 16 000 pages !). Les matériels pédagogiques existent en six variétés de romani : Arlije, Slovaquie de l'est, Finlande, Gurbet, Lovara et Kalderaš. Ils vont des niveaux de compétence A1 à B2 pour des apprenants des niveaux primaires, secondaires et tertiaires. La production de matériaux ainsi que les activités d'enseignement qui en découlent portent sur les niveaux de compétence A1 et A2 pour les apprenants du primaire et du secondaire. Les matériels pédagogiques ont été testés dans des écoles en Autriche, en République tchèque, en Finlande et en Slovaquie. Des cours de romani ont été également proposés à un niveau supérieur pour les étudiants et les apprenants adultes dans les universités de Graz et de Prague. Toutes les activités ont été menées en étroite collaboration avec les enseignants roms locaux, les autorités locales ainsi que les autorités éducatives nationales. Afin d'assurer la pérennité des succès du projet, des évaluateurs externes du projet ont souligné dans leur rapport l'importance, entre autre, de concevoir et de mettre en place des programmes de formation des enseignants et de progressivement étendre l'expérience à d'autres pays ayant des populations roms.

Les matériels pédagogiques de QualiROM sont accessibles en ligne gratuitement pour tous les enseignants de romani sur le site : <http://qualirom.uni-graz.at>

5.

Coopération

5.1

Conseil de l'Europe

Les secrétariats du CELV et de l'Unité des politiques linguistiques ont œuvré à promouvoir la complémentarité et la cohérence des travaux entrepris et, le cas échéant, veillé à ce que les résultats pertinents enrichissent mutuellement les activités des deux organes.

Les deux secrétariats ont coopéré en particulier à la coordination de la Journée européenne des langues et aux projets du Centre relatifs à l'enseignement des langues des migrants, au Portfolio européen des langues et au Cadre européen commun de référence pour les langues. Au cours des 13 années de la mise en œuvre du CECR en Europe et au-delà, le Cadre est devenu un document clé dans le domaine de l'éducation aux langues. L'influence du CECR n'a cessé de s'étendre. Ceci est reflété par une étude du Parlement européen de 2013 intitulée « La mise en œuvre du Cadre européen commun pour les langues dans les systèmes éducatifs européens ». Le CECR est régulièrement mentionné dans le cadre des programmes nationaux, des systèmes d'examen scolaires, des grilles de qualification nationales et européennes, des enquêtes de l'UE, ainsi que dans les recommandations et les politiques du Conseil de l'Europe. Les niveaux de compétence du CECR ont également été utilisés par les Etats dans les tests d'intégration des migrants, bien que n'étant pas conçus à cet effet - comme le souligne le rapport de l'Assemblée parlementaire et le projet de résolution *Les tests d'intégration - aide ou entrave à l'intégration?* En mai 2013, une réunion d'une partie des auteurs à l'origine du texte a eu lieu, et des discussions engagées entre les secrétariats du CELV et de l'UPL, dans le but d'envisager le travail à effectuer pour mieux répondre aux utilisateurs du document, en tenant compte des principaux changements et évolutions de la société, tels que la migration accrue, la mobilité, les TIC, l'apprentissage tout au long de la vie, le dialogue interculturel, les cadres de qualifications, qui se sont produits au cours de la dernière décennie. Des propositions relatives à des mesures dans ce domaine seront soumises aux Etats membres lors de la réunion 2014 du Comité de direction du Centre.

Le secrétariat de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires a également été régulièrement tenue au courant des activités du Centre présentant un intérêt pour elle en vue de son implication dans le projet « Langues minoritaires, langues collatérales et éducation bi-/plurilingue » (EBP-ICI), dont la publication est parue en 2013.



A la demande de la Division des programmes post-conflit de la Direction du Conseil politique, le CELV a organisé un séminaire de formation pour les enseignants de langues étrangères et formateurs d'enseignants de Tbilissi et Soukhoumi (Géorgie) en octobre 2013. Le séminaire qui a eu lieu dans les locaux du CELV a réuni quelque 20 professionnels des deux côtés de la frontière administrative de l'Ossétie du Sud autour d'un thème d'intérêt commun. L'événement qui a porté principalement sur l'éducation interculturelle et plurilingue a présenté aux participants une série d'instruments du CELV destinés à la formation d'enseignants et s'est révélé très efficace pour encourager des contacts plus étroits entre les participants en les dotant de nouvelles compétences et d'outils qu'ils pourraient utiliser dans leurs contextes. En conséquence, des séminaires de suivi ont été proposés pour l'automne 2014.

Le secrétariat a également entamé les préparatifs, dès l'automne 2013, pour la conférence « Education de qualité et compétences linguistiques pour la société du 21^e siècle : traditions, défis et visions » qui a lieu à Graz dans le cadre de la présidence de l'Autriche du Comité des Ministres. La conférence qui est l'un des événements phares de la présidence constitue une excellente occasion de promouvoir le CELV et d'accroître sa visibilité, en particulier, parmi les fonctionnaires de haut rang. Toujours dans le cadre de la présidence de l'Autriche, le Centre a été invité à mettre en place une exposition pour promouvoir son travail au cours de la session de l'Assemblée parlementaire d'avril 2014.



5.2 Commission européenne

En mai 2013, le CELV et la Commission européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture, ont signé un accord de contribution intitulé « Méthodologies innovantes et évaluation dans l'apprentissage des langues ». Cet accord cogéré couvre une période de 12 mois.

Le titre reflète l'intention de mettre l'accent sur deux domaines spécifiques pouvant contribuer de manière considérable à la qualité de l'éducation aux langues :

- la nécessité d'améliorer l'efficacité de l'enseignement des langues dans les écoles ;
- l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer et rendre l'apprentissage des langues plus accessible, et l'adoption des outils développés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation des compétences linguistiques.

Dans ce contexte, deux initiatives basées sur des activités de formation et de conseil ont été lancées en juin 2013 :

- « L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour soutenir l'enseignement et l'apprentissage des langues » (ICT-REV);
- « Relier les examens de langues aux niveaux de référence européens communs de maîtrise de la langue » (RELANG).

A la date limite de l'appel à manifestations pour des événements nationaux, des réponses positives ont été recueillies de la part 18 pays - un total de 25 demandes pour des ateliers de formation ICT-REV et RELANG. Cette demande dépassant le nombre d'ateliers pouvant être pris en charge, 16 ateliers ont été prévu en tout, dont 7 ont eu lieu en 2013, impliquant 165 participants.

Les commentaires recueillis à ce jour suite à ce nouveau type d'activités ont été

extrêmement positifs, avec 5 des 7 pays souhaitant solliciter des événements de suivi. Dans certains pays, l'atelier initial impliquant des multiplicateurs a marqué le début d'un processus national. Dans le cas de l'Islande, d'autres événements organisés par l'Association des professeurs de langues étrangères sont prévus afin de former les enseignants à relier les examens aux niveaux de compétence du CECR de façon valide.

Suite au succès de la coopération avec la Commission, des discussions sont actuellement en cours pour renouveler et étendre l'action, et éventuellement envisager l'extension à de nouveaux domaines d'intérêt commun. RELANG est particulièrement pertinent dans le cadre de l'initiative de la Commission en cours intitulée *l'Enquête européenne sur les compétences linguistiques* contribuant à la stratégie Europe 2020.

La poursuite de la coopération est étayée par un certain nombre d'objectifs communs pour l'éducation et la formation en langues. Les deux organisations étant attachées à :

- valoriser, favoriser et encourager le multilinguisme et la diversité linguistique ;
- reconnaître l'importance de développer les compétences linguistiques des citoyens européens dans plus d'une langue outre la langue maternelle ;
- reconnaître la contribution des langues comme une compétence transversale pour favoriser la capacité d'insertion professionnelle ;
- favoriser l'apprentissage des langues tout au long de la vie ;
- reconnaître le rôle majeur des langues dans l'intégration des migrants et dans la promotion du dialogue interculturel et de la cohésion sociale.

5.3

Autres partenaires



Université linguistique d'Etat de Moscou

En mars 2013, Irina Khaleeva, recteur de l'Université linguistique d'Etat de Moscou, a signé un protocole de coopération qui met l'accent sur la coopération spécifique dans les deux projets du CELV « Développement des compétences linguistiques des migrants au travail (Langue de travail) » et « Langues signées à des fins professionnelles » (PRO-Sign), qui représentent des domaines d'intérêt particulier pour l'ULEM.

Canada (L'Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB))

Bien que les réseaux du CELV soient principalement basés en Europe, depuis la signature en 2008 d'un mémorandum sur la coopération et la liaison avec l'Institut pour les langues officielles et du bilinguisme (ILOB) basé à l'Université d'Ottawa, le Centre a développé des contacts toujours plus étroits avec le Canada. En 2012, se fondant sur le succès de la période initiale de coopération et sur l'intention explicite du Canada de devenir un Etat membre de l'Accord partiel, la direction du CELV et les autorités canadiennes ont décidé de renouveler et d'étendre le champ d'application du Mémorandum pour le programme 2012-15 du Centre. En 2013, une coopération continue entre des experts canadiens et européens a eu lieu dans sept des projets du Centre, les plus pertinents dans le contexte canadien, et pour lesquels des experts canadiens sont invités à contribuer à l'élaboration des projets. L'ILOB a également été un partenaire actif au sein du Forum pour le réseau professionnel.

Forum pour le réseau professionnel d'OING

Le Forum pour le réseau professionnel (<http://www.ecml.at/professionalnetworkforum>), coordonné par le CELV, est constitué d'associations et d'institutions internationales qui ont des valeurs communes et une expertise similaire dans le domaine de l'éducation aux langues et de l'évaluation. La Déclaration de Graz de 2010 définit les fondements et les objectifs de la coopération. Chacun des partenaires a signé un mémorandum de coopération individuel avec le Centre.

Le Forum des OING constitue un pilier important de coopération pour le CELV et a attiré l'attention d'un public mondial pour le travail du Centre au travers des réseaux et des adhésions de partenaires. Lors de leur réunion de février 2013, les partenaires ont en

particulier mis l'accent sur leurs propositions pour la conférence sur l'éducation de qualité qui se tiendra en mars 2014 dans le cadre de la présidence de l'Autriche du Comité des Ministres. Des membres du FRP ont pris part à la majorité des projets du Centre en 2013 et en particulier à ceux relatifs à l'accès aux grands réseaux de diffusion, tels que « Valoriser les réseaux de langue », ou impliquant des contacts vers de nouveaux groupes cibles pour le CELV, tels que « Les langues pour la qualité de l'entreprise ».

6.

Budget et dotation en personnel

Le coût direct des activités des projets au titre du programme 2012-2015 se base sur un total de 2 millions d'euros. Lors de la mise en place du programme, le secrétariat a tenté de répartir les activités sur les quatre années du programme, de manière aussi équitable que possible, de sorte que le budget nécessaire pour chaque année soit à peu près similaire.

Le budget 2013 de l'Accord partiel, d'un montant de 1 454 200 € a été adopté par le Comité des Ministres CM / Res (2012) 27 du 24 octobre 2012.

Sont venus s'y ajouter environ 239 000 €, reportés du compte du programme 2012, et 37 000 € venant du Budget du personnel et des frais généraux. Le Centre a également réussi à attirer un financement budgétaire additionnel pour le programme par le biais d'un certain nombre de sources :

- L'accord de partenariat avec la Commission européenne (240 000 €)
- Le Mémoire de coopération avec l'Université linguistique d'Etat de Moscou (40 000 €)
- L'adhésion du Danemark (au 1^{er} janvier) et de la Serbie (au 1^{er} mai) (44 000 €)
- Le projet QualiROM cofinancé par la Commission européenne (5 400 €)
- Une donation généreuse de la part de la famille de John Trim pour mettre en place une bourse en son nom (3 000 €)

Le budget de travail du CELV pour 2013 s'élevait donc au total à 2 058 000 €. Les dépenses pour 2013 s'élèvent à 1,583 million € (situation au 11 mars 2014). Plus de détails sur la répartition des dépenses figurent dans les annexes de ce rapport.



En 2013, l'Autriche, le pays hôte, a mis à disposition un budget supplémentaire de 373 500 €, administré par l'Association autrichienne du CELV (Verein EFSZ in Österreich), en étroite coopération avec le secrétariat du CELV. L'Association autrichienne agit en tant que partenaire local du CELV à Graz, remplissant ainsi l'engagement du pays hôte à pourvoir au Centre un siège et un secrétariat local. Tout revenu additionnel (généralisé par exemple par des événements extérieurs ayant lieu dans les locaux du CELV et organisé par l'Association autrichienne) s'ajoute au budget autrichien pour le CELV et constitue un financement supplémentaire.

Questions liées au personnel

Lors de la dernière réunion statutaire de Waldemar Martyniuk en tant que Directeur exécutif en juin, les membres du Bureau du Comité de direction l'ont remercié pour les excellents résultats qu'il a obtenus en tant que Directeur du Centre pour la période 2008-2013 dans des circonstances très difficiles. Sous sa gouverne, le Centre est devenu une entité reconnue dans le monde de l'éducation et qu'il le quitterait en plein essor.

Suite à un concours de recrutement externe, Sarah Breslin, précédemment

Directrice de SCILT, Centre national de l'Ecosse pour les langues, a été sélectionnée pour être la nouvelle Directrice exécutive du CELV. Madame Breslin a pris ses fonctions début octobre.

En 2013, le Centre a recruté 8 stagiaires (pour une période de 6 mois) et 3 boursiers (jeunes chercheurs travaillant directement sur les projets du CELV pendant 3 mois). La popularité du dispositif est telle que plus de 800 demandes ont été recueillies par le CELV pour les 11 postes disponibles. Les stagiaires comme les boursiers ont contribué de manière significative aux résultats positifs obtenus au cours de l'année.

Lors de leur réunion en mars, les membres du Comité de direction ont convenu de la création de deux nouveaux formats de bourses : une « Bourse de recherche » mettant l'accent sur la présentation des principaux résultats du Centre en catégories thématiques et selon le public ciblé, et une bourse « John Trim » qui s'intéresse aux aspects novateurs en matière d'éducation aux langues. La bourse sera dédiée à la mémoire et aux réalisations de l'expert de renommée mondiale dans les domaines de la phonétique, de la linguistique, de la didactique des langues et des politiques linguistiques que fut John Trim (il a été directeur des projets langues vivantes du Conseil de l'Europe de 1971 à 1997, notamment chargé de superviser les développements de projets allant du concept de niveaux seuil au Cadre européen commun de référence).

7.

Chiffres concernant l'année 2013

Activités et participation

- 997 professionnels en langue ont pris part à des activités de renforcement des capacités financées directement par le CELV
- 62 événements organisés et financés directement par le CELV
- En tout 139 événements ont été soutenus par le CELV
- 15 projets actifs au sein du programme *Apprendre par les langues*
- 5 séries d'activités de formation et de conseils



Statistiques relatives au Programme

- 92% des personnes ayant répondu au questionnaire sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement du CELV auquel ils ont participé a contribué à développer leurs compétences professionnelles.
- 90% des personnes ayant répondu au questionnaire sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que la participation/la coordination d'un événement du CELV les a motivés à s'impliquer de manière plus active dans le travail en réseau avec la communauté professionnelle.
- 84% des personnes ayant répondu au questionnaire sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que la participation/la coordination d'un événement du CELV les a encouragés à exercer plus d'influence sur les processus de réforme dans leur environnement professionnel.
- 91% des personnes ayant répondu au questionnaire sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » pour dire que l'événement du CELV auquel ils ont participé/qu'ils ont coordonné a souligné les aspects de l'éducation aux langues liés à la qualité dont ils feront la promotion dans leur environnement professionnel.

Diffusion sur le Web

- 36 sites web au sein de la plateforme internet du CELV
- 5,6 millions de pages visionnées sur la plateforme web du CELV
- 7 500 abonnés à la Gazette européenne des langues



- 71 activités enregistrées dans le calendrier international des événements du CELV
- 211 spécialistes de l'éducation aux langues ont fait la promotion de leurs services via la base de données des experts du CELV



Publications

- 2 nouvelles publications distribuées par le CELV
- 4 traductions de publications existantes

Statistiques relatives aux publications

- 90% des personnes ayant répondu à l'enquête évaluent la pertinence et la clarté du contenu professionnel des publications



du CELV comme étant « bonne » ou « excellente »

- 80% des personnes ayant répondu à l'enquête ont évalué la conception, l'actualité et l'utilité des publications du CELV comme « bonne » à « excellente »



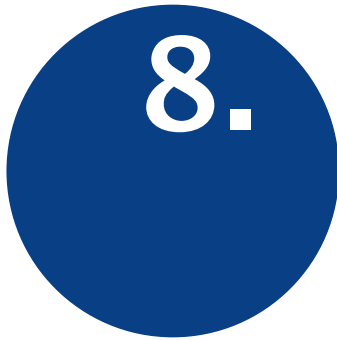
Journée européenne des Langues

- 625 événements organisés dans 45 pays européens pour la Journée européenne des langues
- Des sites accessibles en 25 langues
- 1,5 millions de vues sur le site de la Journée européenne des langues

Coût

- 1,583 millions € de dépenses totales pour le CELV





Projets au sein du programme 2012-2015

A. Projets de développement

PlurCur

Curricula plurilingues à l'échelle de l'établissement scolaire

Plurilingual whole school curricula

Schulische Gesamtsprachencurricula

Coordination : Britta Hufeisen, TU Darmstadt, Allemagne

<http://www.ecml.at/plurcur>

Pré-élémentaire

Portfolio européen pour les enseignants de préélémentaire en formation initiale

European portfolio for student teachers of pre-primary education

Europäisches Portfolio für die Erstausbildung von Erzieher (innen) in vorschulischen Einrichtungen

Coordination : Francis Goullier, Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, France

<http://www.ecml.at/preelementaire>

PluriMobil

Programmes de mobilité pour un apprentissage plurilingue et interculturel durable

Mobility programmes for sustainable plurilingual and intercultural learning

Coordination : Mirjam Egli Cuenat, Pädagogische Hochschule des Kantons St. Gallen, Suisse

<http://plurimobil.ecml.at>

MALEDIVE

Diversité dans l'apprentissage de la langue majoritaire

Diversity in majority language learning – Supporting teacher education

Sprachliche und kulturelle Vielfalt im Unterricht der Mehrheitsprache – Fokus LehrerInnenbildung

Coordination : Eija Aalto, University of Jyväskylä, Finlande

<http://www.ecml.at/maledive>

PRO-Sign

Langues des signes à des fins professionnelles

Signed languages for professional purposes

Coordination : Lorraine Leeson, Trinity College, Irlande

<http://www.ecml.at/pro-sign>

LANGUAGE DESCRIPTORS

Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire

Language descriptors for migrant and minority learners' success in compulsory education

Coordination : Eli Moe, University of Bergen, Norvège

<http://www.ecml.at/language-descriptors>

CLIL and literacy

Descripteurs linguistiques pour favoriser la réussite des apprenants issus de l'immigration et des minorités dans l'enseignement obligatoire

Literacies through Content and Language Integrated Learning : effective learning across subjects and languages

Diskurskompetenzen und bilingualer Sachfachunterricht : sprachen - und fächerübergreifende Kompetenzen für erfolgreiches Lernen

Coordination : Oliver Torsten Meyer, Catholic University of Eichstätt, Allemagne
<http://www.ecml.at/clilandliteracy>

LINCQ

Les langues dans la qualité des entreprises
Languages in corporate quality

Coordination : Wolfgang Mackiewicz, European Language Council (CEL/ELC), Allemagne

<http://www.ecml.at/lincq>

LANGUAGE FOR WORK

Développer les compétences langagières des migrants sur le lieu de et pour le travail
Developing migrants' language competences at work

Coordination : Matilde Grünhage-Monetti, Deutsches Institut für Erwachsenenbildung, Allemagne

<http://www.ecml.at/languageforwork>

Community - EDUCO MIGRANT

Approche communautaire à l'éducation des migrants - Co-construire l'éducation des migrants

Collaborative community approach to migrant education

Coordination : Andrea Young, IUFM d'Alsace, Université de Strasbourg, France
<http://www.ecml.at/community>

B. Projets de médiation

LACS

Valoriser les réseaux des professionnels en langues

Sprachennetzwerke stärken

Coordination : Terry Lamb, International Federation of Language Teacher Associations (FIPLV), Royaume-Uni
<http://lacs.ecml.at>

PIU

Publications du CELV pour l'usage pratique dans l'éducation plurilingue et interculturelle
ECML publications for plurilingual and intercultural education in use

EFSZ - Publikationen für plurilinguale und interkulturelle Bildung in der Praxis

Coordination : Ulrike Haslinger, Österreichisches Sprachen-Kompetenz-Zentrum (ÖSZ), Autriche

<http://www.ecml.at/piu>

CARAP national networks

Compétences plurilingues et interculturelles:
descripteurs et matériaux didactiques

Plurilingual and intercultural competences:
descriptors and teaching materials

Coordination : Anna Schröder-Sura, Justus-
Liebig Universität Giessen, Allemagne

<http://carap.ecml.at>

CARAP for parents

Implication des parents dans l'éducation
plurilingue et interculturelle

Involving parents in plurilingual and inter-
cultural education

Coordination : Stéphanie Clerc, Université de
Provence, France

<http://carap.ecml.at>

MoreDOTS

Utilisation des ressources ouvertes en ligne
pour l'apprentissage des langues

Using open resources to develop online
teaching skills

Die Entwicklung von online Lehrfähigkeiten
mit Hilfe von frei verfügbaren Ressourcen

Coordination : Mateusz-Milan Stanojević,
University of Zagreb, Croatie

<http://dots.ecml.at>

C. Services de formation et de conseil du CELV pour les Etats membres

<http://www.ecml.at/trainingandconsultancy>

Développement des compétences d'enseignement en ligne

Developing online teaching skills

Coordination : Mateusz – Milan Stanojević,
Croatie

Soutien aux réseaux locaux d'utilisateurs du portfolio européen des langues par le biais d'une plate-forme virtuelle

Supporting local networks of users of the European Language Portfolio through an e-platform

Coordination : Bärbel Kühn, Allemagne

Elaboration et validation de tests de langues relies aux niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

Constructing and validating language tests linked to the Common European Framework of Reference for Languages (CEFR)

Coordination : José Noijons, Pays-Bas

9.

Adresses utiles

European Centre for Modern Languages

Centre européen pour les langues vivantes

<http://www.ecml.at>

Facebook: <http://www.facebook.com/ecml.celv>

Twitter: <https://twitter.com/#!/ECMLCELV>

YouTube: <http://www.youtube.com/user/ecmlat>

European Day of Languages / Journée européenne des langues

26 September / 26 septembre

<http://www.coe.int/edl>

European Language Gazette / La Gazette européenne des langues

<http://www.ecml.at/gazette>

ECML publications / Publications du CELV

<http://www.ecml.at/publications>

ECML National Contact Points / Points de contact nationaux du CELV

<http://contactpoints.ecml.at>

ECML National Nominating Authorities / Autorités nationales de nomination

<http://nomination.ecml.at>

ECML Governing Board / Comité de direction du CELV

<http://govboard.ecml.at>

Council of Europe / Conseil de l'Europe:

· Language Policy Unit / Unité des politiques linguistiques

<http://www.coe.int/lang>

· European Charter for Regional or Minority Languages /
Charte européenne des langues régionales ou minoritaires

<http://www.coe.int/minlang>

· Education Newsletter / Bulletin de l'éducation

<http://www.coe.int/education>

Le Centre européen pour les langues vivantes Pour l'excellence dans l'éducation aux langues

Une institution du Conseil de l'Europe mise en place en 1994 à Graz, en Autriche, le CELV tente de rapprocher les théories issues des politiques linguistiques et les pratiques réelles d'apprentissage en classe. Ce centre intergouvernemental unique propose des approches concrètes face aux questions et aux défis posés aux sociétés culturellement diverses en Europe à une époque de changement et de mobilité sans pareils.

Le CELV, sous la direction de ses Etats membres, travaille conformément à la politique du Conseil de l'Europe consistant à encourager la diversité linguistique et culturelle dans le but de promouvoir le dialogue interculturel, la citoyenneté démocratique et les droits de l'homme.

